



Fiche formation

Revalidation Chef de quart 500

RNCP25337

Intitulé de la Formation : « Revalidation du Chef de quart 500 »- (R CQ 500)

Lieu de Formation : **EFPMA** autre bord – Beauséjour 97 220 LA TRINITE

Effectif total du groupe : **6 à 8 apprenants**

Formation théorique et pratique, dispensée en centre, en continu et en présentiel

Finalité(s), Objectif(s) de la formation et débouché (s)

À l'issue de la revalidation du CQ 500 l'apprenant sera capable de maîtriser les pratiques d'exploitation d'un navire dans les fonctions afférentes à son titre et pourra justifier de sa connaissance des réglementations en vigueur concernant la sécurité de la navigation et la prévention des pollutions

Objectif

- maîtriser la langue anglaise courante et technique
- maîtriser les connaissances relative aux bases du droit et de l'économie maritimes, les questions relatives à l'exploitation du navire, à sa stabilité, et lui assurer un bon état de navigabilité,
- maîtriser

Type de formation (au sens de l'article L. 900-2 du Code du Travail : adaptation, promotion, prévention, acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances) :

- Durée en heures de formation : **centre 20 heures** (*évaluations comprises*)
- Formation dispensée en continu, en centre et en présentiel.
- Formation théorique et pratique (apport de connaissances, exercices, simulations).
- Durée hebdomadaire prévue : **35 heures**
- Validation des acquis : Titre homologué par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Action Agréée à la rémunération : par la **Collectivité Territoriale de Martinique**

Titre(s) visé(s)

- Attestation de succès aux tests de revalidation du brevet de chef de quart 500

Texte(s) de référence

Arrêté du 24 juillet 2013 modifié relatif à la revalidation des titres de formation professionnelle maritime et son annexe II – Appendice 5

Site : <https://www.ucem-nantes.fr/>

Prérequis

- Toute personne détentrice d'un brevet de chef de quart 500 pêche (ou équivalent) nécessitant une revalidation
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées dans le décret n° 2015-1575 du 3 décembre 2015 ;

Conditions de délivrance du titre (diplôme, brevet, certificat...)

- Avoir suivi la formation et/ou les tests solos et avoir atteint la norme des compétences requises
- Des tests réglementés viennent infirmer ou confirmer la maîtrise des acquis
- Être détenteur de l'attestation de succès aux tests de revalidation

- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575 du 03/12/2015
- Justifier de la validité des titres et certificats STCW 2010 requis dans l'exercice du métier
- Justifier de temps de navigation réglementaires

Programme et modalité d'évaluation de la formation

Programme de formation

Revalidation du chef de quart 500	Comporte les matières suivantes :	Durée	
		Théorique	Pratique
	- Navigation –Météorologie -Règle de barre	5 h	12h
	- Exploitation du navire	1h	
	- Sécurité	2h	
	<i>Total module P1-1</i>	8h	12h
Total de la formation		20 h*	

*Dont 5h45 de tests

Consigne pour les évaluations et Condition de revalidation du C200

Fonction navigation (navigation, manœuvre, météorologie, règles de barre)

A - Planifier et effectuer une traversée à proximité du littoral et déterminer la position du navire

B - Assurer le quart à la passerelle en toute sécurité

C - Faire face aux situations d'urgence

D - Répondre à un signal de détresse en mer

E - Manœuvrer le navire et faire fonctionner les machines d'un navire de faibles dimensions

Fonction manutention et arrimage de la cargaison

F - Surveiller le chargement, l'arrimage, l'assujettissement et le déchargement des cargaisons et en prendre soin au cours du voyage

Fonction contrôle de l'exploitation du navire et assistance aux personnes à bord

G - Garantir le respect des prescriptions relatives à la prévention de la pollution

H - Maintenir la navigabilité du navire

I - Contrôler le respect de la réglementation

J - Contribuer à la sécurité du personnel et du navire

PROGRAMME ET NATURE DES TESTS

Prise en main du simulateur avant tests - (2h)

Simulateur navigation et manœuvre/Navigation/Météorologie/Règles de barre - (3h)

- Evaluation des compétences **A, B, C, D** et **E**

- Mises en situation sur simulateur et interrogations orales

Exploitation du navire - (0h15 mn)

- Evaluation de la compétence **F et G**
- Interrogation orale, QCM, débriefing

Sécurité - (0h30)

- Evaluation des compétences **H, I et J**
- Interrogation orale, QCM, débriefing

Tests de revalidation solos, avec prise en main du simulateur : 5h45

Moyens pédagogiques

Plateau technique

- Salles de cours climatisées, équipées de vidéoprojecteur
- 1 salle de simulation à la navigation

Méthodes / techniques

- Expositive et affirmative : exposé, cours magistral, exposé filmé, prise de notes...
- Démonstrative / didactique : démonstration, reproduire à l'identique (oral ou la gestuelle)...
- Interrogative : Questionnement du formateur (dans l'autre sens), échanges
- Active : exercices d'application, travail en sous-groupe, simulation, jeux de rôle, étude de cas, mise en situation, tour de table, résolution de problème travaux pratiques, débat, discussion ...
- Expérimentale / découverte : Effectuer un geste ou tenir une posture, mise en situation, jeux de rôle, simulation, lecture, recherche d'informations, travail en sous-groupe, exercices d'application

Dispositifs permettant d'apprécier les connaissances et les compétences

Les moyens : Observer/évaluer/mesurer par des outils (questionnaires, exercices, simulations...) tout au long de la formation ; pour les formations la formation du C 200, par des questionnements continus

① Pour le contrôle des acquisitions des compétences

- Indicateurs de réussite ou d'échec (grilles de lecture ou d'analyse d'une prestation).
- Questionnaires (listes de questions, schémas à compléter, ...).
- Exercices d'application (avec grilles de compétence) ; Études de cas ; Mises en situation / Simulations.

② Pour l'évaluation

- Appréciations ; Grilles d'évaluation ; Bilans points forts / points faibles.
- Grilles de lecture / grilles d'évaluation (critères qualitatifs).

③ Pour la formation

- Liste d'émargement ; Compte-rendu ; Procès-verbaux ; Bilan de la formation ;
- Questionnaire d'évaluation de la formation
- Attestation de réussite

Indicateur de performance

	2021	202	2023	2024
Taux de réussite	100%	100%	100%	100%

Equivalence

Pas d'équivalence de diplôme ou de titre

Réseaux partenaires pour une personne en situation handicap

Cf. livret d'accueil (disponible sur le site : www.efpma-martinique.com)

Coût, date de sessions

340 euros

Financement

Nous consulter, diverses possibilités de financement existent selon votre situation ou votre statut (salarié (e), indépendant (e), demandeur (eues) d'emploi, autre...

Comprendre le déroulement de votre inscription

- ✚ Entretien préalable pour étude du projet de formation (entretien téléphonique, Visio, échange par courriel et / ou physique).
- ✚ Dossier d'inscription : téléchargement sur notre site internet www.efpma-martinique.com ou transmission par courriel
3 possibilités pour transmettre votre dossier : par courriel, voie postale, boîte aux lettres devant l'établissement (*cf. dossier de candidature*)
- ✚ Délais de dépôt du dossier : 6 semaines avant le début de la formation (*date limite désignée*)
- ✚ Accusé de réception du dossier par courriel